

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis -

La Société Placement de Tunisie- SICAF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr Walid BEN SALAH (DELTA CONSULT).

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF

BILAN ARRETE AU 30 Juin 2016

ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	Notes	30 Juin		31 Décembre
		<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2015</u>
<u>Actifs non courants</u>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations corporelles		-	69 630	69 630
Moins : amortissements		-	(22 050)	(29 012)
		-	47 580	40 618
Immobilisations financières	3	9 262 474	9 241 114	9 261 471
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>9 262 474</u>	<u>9 288 694</u>	<u>9 302 089</u>
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>9 262 474</u>	<u>9 288 694</u>	<u>9 302 089</u>
<u>Actifs courants</u>				
Placements et autres actifs financiers		5 325 382	6 121 961	6 184 641
Moins : provisions		(246 193)	(215 774)	(381 845)
	4	<u>5 079 189</u>	<u>5 906 187</u>	<u>5 802 796</u>
Autres actifs courants	5	234 232	198 294	379 576
Liquidités et équivalents de liquidités	6	70 100	86 961	-
<u>Total des actifs courants</u>		<u>5 383 521</u>	<u>6 191 442</u>	<u>6 182 372</u>
<u>Total des actifs</u>		<u><u>14 645 995</u></u>	<u><u>15 480 136</u></u>	<u><u>15 484 461</u></u>

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2016****CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

(Montants exprimés en dinars)

	Note	30 Juin		31 Décembre
	s	2016	2015	2015
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		2 713 591	2 713 591	2 713 591
Résultats reportés		699 946	1 029 403	1 029 403
<u>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		13 413 537	13 742 994	13 742 994
Résultat net de la période		1 114 205	1 610 336	1 670 543
<u>Total capitaux propres avant affectation</u>	7	14 527 742	15 353 330	15 413 537
<u>Passifs courants</u>				
Autres passifs courants	8	118 253	126 806	43 079
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-	27 845
<u>Total des passifs courants</u>		118 253	126 806	70 924
<u>Total des passifs</u>		118 253	126 806	70 924
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		14 645 995	15 480 136	15 484 461

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 JUIN 2016

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31</u> <u>Décembre</u>
		<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2015</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>				
Revenus des titres - droit de propriété	9	1 149 386	996 329	1 274 721
Produits nets sur cessions de titres		-	827 977	866 714
Reprises sur provisions	4	144 091	-	-
Autres produits d'exploitation		-	-	8 000
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<u>1 293 477</u>	<u>1 824 306</u>	<u>2 149 435</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>				
Charges nettes sur cessions de titres	10	48 486	-	-
Autres charges d'exploitation	11	116 002	139 868	230 277
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	14 242	74 159	247 193
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>178 730</u>	<u>214 027</u>	<u>477 470</u>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>1 114 747</u>	<u>1 610 279</u>	<u>1 671 965</u>
Charges financières nettes		(38)	-	(4)
Autres gains ordinaires		1 795	390	390
Autres pertes ordinaires		-	-	(901)
<u>Résultat des activités ordinaires (avant impôt)</u>		<u>1 116 504</u>	<u>1 610 669</u>	<u>1 671 450</u>
Impôt sur les sociétés	13	(2 299)	(333)	(907)
<u>Résultat des activités ordinaires (après impôt)</u>		<u>1 114 205</u>	<u>1 610 336</u>	<u>1 670 543</u>
<u>Résultat de la période</u>		<u>1 114 205</u>	<u>1 610 336</u>	<u>1 670 543</u>

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30 Juin 2016

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	30 Juin 2016	31 Décembre 2015	31 Décembre 2015
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>				
Encaissements provenant de la cession de titres	14	2 052 400	3 744 398	4 020 937
Dividendes et intérêts encaissés	15	1 295 506	1 261 664	1 497 905
Encaissements provenant de jetons de présence		-	-	8 000
<u>Total des encaissements d'exploitation</u>		<u>3 347 906</u>	<u>5 006 062</u>	<u>5 526 842</u>
Décaissements pour achats de titres	14	1 241 624	3 565 617	3 866 136
Distributions de dividendes	16	1 999 946	2 199 940	2 199 940
Jetons de présence		6 000	12 000	21 000
Autres décaissements		37 998	165 927	471 136
<u>Total des décaissements d'exploitation</u>		<u>3 285 568</u>	<u>5 943 484</u>	<u>6 558 212</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION</u>		<u>62 338</u>	<u>(937 422)</u>	<u>(1 031 830)</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u>				
Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles		36 610	-	-
Encaissements provenant des cessions des immobilisations financières		-	976 523	976 482
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations financières	17	(1 003)	-	(20 350)
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT</u>		<u>35 607</u>	<u>976 523</u>	<u>956 132</u>
Variation de trésorerie		<u>97 945</u>	<u>39 101</u>	<u>(75 705)</u>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		<u>(27 845)</u>	<u>47 860</u>	<u>47 860</u>
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		<u>70 100</u>	<u>86 961</u>	<u>(27 845)</u>

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2015 et se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 30 Juin 2016, à D : 9.262.474 et s'analysent comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• ASTREE	330.952	20,079	6.645.469
• COTUSAL	13.924	119,262	1.660.604
• Air liquide	29.442	32,475	956.132
• ASTREE DA CP 27	40	2,500	100
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,500	169
<u>Total</u>			<u>9.262.474</u>

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2015</u>		9.261.471
<u>Achats</u>		1.003
◆ ASTREE	1.003	
<u>Solde au 30/06/2016</u>		<u>9.262.474</u>

NOTE 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 30 Juin 2016 à D : 5.079.189 et se détaille comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• BIAT	8.511	44,014	374.603
• UBCI	35.465	16,742	593.755
• ATTIJARI BANK	19.000	17,179	326.392
• UIB	13.560	12,153	164.794
• Monoprix	109.001	7,659	834.800
• SITEX	3.682	22,451	82.664
• SICAV - RENDEMENT	10.793	100,733	1.087.211
• SACEM	10.000	0,172	1.720
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10.000
• Libya Oil Tunisie	231	119,606	27.629
• SFBT	14.667	6,562	96.241
• DA SFBT 1/7	7	1,562	11
• SPDIT SICAF	47.985	5,999	287.864
• CARTHAGE CEMENT	92.000	3,283	302.001
• ARTES	91.000	7,176	653.039
• ENNAKL AUTOMOBILES	16.500	9,244	152.533
• TFT	1	100,000	100
• POULINA GROUP HOLDING	12.000	6,648	79.775
• ONE TECH	38.500	6,500	250.250
			<u>5.325.382</u>
• Provision pour dépréciation des titres			(246.193)
			<u>5.079.189</u>

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

<u>Solde au 31/12/2015</u>		5.802.796
<u>Achats</u>		<u>1.241.627</u>
◆ SFBT DA (1/7)	11	
◆ SICAV - RENDEMENT	1.241.616	

<u>Ventes</u>	<u>(2.101.396)</u>
◆ SICAV - RENDEMENT	(2.101.396)
<u>Plus-value latente sur titres SICAV- Rendement</u>	<u>510</u>
<u>Dotations aux provisions</u>	<u>(8.439)</u>
<u>Reprise sur provisions</u>	144.091
<u>Solde au 30/06/2016</u>	<u>5.079.189</u>

Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Solde au</i>	<i>Dotation</i>	<i>Reprise</i>	<i>Solde au</i>
	<i>31/12/2015</i>			<i>30/06/2016</i>
• SITEX	62.818	7.695	-	70.513
• SACEM	1.720	-	-	1.720
• Société de gestion des exportations	10.000	-	-	10.000
• POULINA GROUP HOLDING	19.271	744	-	20.015
• CARTHAGE CEMENT	178.813	-	(34.868)	143.945
• ARTES	109.223	-	(109.223)	-
Total	381.845	8.439	(144.091)	246.193

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2016 à D : 234.232, contre D : 379.576 à l'issue de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
◆ Etat, excédent d'impôt à reporter	140.569	142.868
◆ Compte d'attente	272	272
◆ Charges constatées d'avance	3.075	-
◆ Produits à recevoir	90.588	236.708
<u>Total</u>	<u>234.504</u>	<u>379.848</u>
◆ Provision sur compte d'attente	(272)	(272)
<u>Total</u>	<u>234.232</u>	<u>379.576</u>

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse, au 30 Juin 2016, un solde de D : 70.100, contre un solde nul en 2015. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2016	2015
•Capital social	(A)	10.000.000	10.000.000
•Réserve légale	(B)	1.000.000	1.000.000
•Prime d'émission		340.000	340.000
•Autres réserves		1.373.591	1.373.591
•Résultats reportés		699.946	1.029.403
<u>Total</u>		<u>13.413.537</u>	<u>13.742.994</u>
Résultat net de l'exercice	(1)	1.114.205	1.670.543
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>14.527.742</u>	<u>15.353.330</u>
Nombre d'actions	(2)	1.000.000	1.000.000
Résultat par action (1) / (2)		1.114	1.670

(A) Au 30 Juin 2016, le capital social est de D : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

Note 7 (suite): Capitaux Propres**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>solde au 31 Décembre 2014</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	769 033	2 460 370	15 942 994
Affectations approuvées par l'AGO du 15 Avril 2015					2 460 370	(2 460 370)	
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(2 200 000)		(2 200 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2015						1 670 543	1 670 543
<u>solde au 31 Décembre 2015</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	1 029 403	1 670 543	15 413 537
Affectations approuvées par l'AGO du 13 Avril 2016					1 670 543	(1 670 543)	
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015					(2 000 000)		(2 000 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2016						1 114 205	1 114 205
<u>solde au 30 Juin 2016</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	1 373 591	699 946	1 114 205	14 527 742

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élevaient au 30 Juin 2016 à D : 118.253, contre D : 43.079, au 31 Décembre 2015 et se détaillent comme suit :

	2016	2015
• Etat, retenues à la source	341	4.529
• Etat, TCL à payer	2.085	507
• Actionnaires, dividendes à payer	543	489
• Charges à payer	115.284	37.554
<u>Total</u>	<u>118.253</u>	<u>43.079</u>

Note 9 : REVENUS DES TITRES - DROIT DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élevaient au 30 Juin 2016 à D : 1.149.386

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre de coupons</i>	<i>Dividende par action</i>	<i>Dividendes</i>
• ASTREE	330.952	2,000	661.904
• AIR LIQUIDE	29.442	5,000	147.210
• SICAV RENDEMENT	20.691	3,756	77.715
• SPDIT	47.985	0,550	26.392
• SFBT	14.667	0,650	9.533
• ARTES	91.000	0,570	51.870
• BIAT	8.511	4,000	34.044
• ATTIJARI BANK	19.000	1,500	28.500
• ENNAKL AUTOMOBILES	16.500	0,650	10.725
• ONE TECH	38.500	0,225	8.663
• UIB	13.560	0,550	7.458
• UBCI	35.465	1,100	39.012
• POULINA	12.000	0,230	2.760
• MONOPRIX	109.001	0,400	43.600
<u>Total</u>			<u>1.149.386</u>

Note 10 : CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE TITRES

Cette rubrique englobe les plus ou moins-values sur les cessions de titres, effectuées au courant du premier semestre de l'exercice 2016.

Le solde des plus ou moins-values s'élève, au 30 Juin 2016, à D : (48.486)

Il se détaille, par titre, comme suit :

<i>Titres</i>	<i>Plus ou (moins)-values réalisées</i>
• SICAV - RENDEMENT	(48.996)

<u>Sous total (1)</u>	<u>(48.996)</u>
• <u>Plus-values latentes sur titres SICAV - RENDEMENT</u>	510

<u>Sous total (2)</u>	510

<u>Total (1+2)</u>	<u>(48.486)</u>

Note 11: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2016 à D : 116.002.

Il se détaille comme suit :

	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2015</u>
• Location	4.303	4.098	8.196
• Services extérieurs, marché financier	5.316	4.921	9.657
- CMF	1.100		
- STICODEVAM	3.036		
- BVMT	1.180		
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	11.195	20.968	32.365
• Publicité, publications, relations publiques	7.246	2.867	5.514
• Frais de garde	42.646	57.148	85.818
• Jetons de présence	12.000	12.000	21.000
• Frais pour opérations sur titres	3	2.665	2.772
• Impôts & taxes	3.176	4.198	4.897
• Frais de gestion Banque de Tunisie	28.686	27.320	54.640
• Missions et réceptions	1.151	1.246	-
• Autres charges	280	2.437	5.418
<u>Total</u>	<u>116.002</u>	<u>139.868</u>	<u>230.277</u>

Note 12 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent à D : 14.242, contre D : 247.193 à fin 2015, et se détaillent comme suit :

	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2015</u>
• Dotations aux amortissements	5.803	6.963	13.926
• Dotations aux provisions (cf. note 4)	8.439	67.196	233.267
<u>Total</u>	<u>14.242</u>	<u>74.159</u>	<u>247.193</u>

Note 13 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30 Juin 2016 à D : 2.299, contre D : 4.392 au 31 Décembre 2015. Il est déterminé comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<u>Résultat comptable avant impôt</u>	<u>1.116.504</u>	<u>1.671.450</u>
<u>Réintégrations</u>		
- Jetons de présence	12.000	21.000
- Provisions pour dépréciation des titres	8.439	233.267
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice précédent	635.147	619.429
- Moins-values réalisées sur SICAV- RENDEMENT après distribution des dividendes	49.084	62.184
- Pénalités fiscale	-	901
<u>Déductions</u>		
- Dividendes des actions	(1.041.426)	(1.184.802)
- Reprises sur provisions pour titres	(144.091)	-
- Plus-values latentes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice en cours	(635.657)	(635.147)
- Plus-values sur cessions de titres cotés	-	(788.282)
<u>Résultat fiscal avant provisions</u>	-	-
- Déduction des provisions sur titres	-	-
<u>Résultat imposable</u>	-	-
<u>Impôt sur les sociétés (min d'impôt)</u>	<u>2.299</u>	<u>4.392</u>
<u>A imputer</u>		
- Excédent d'impôt au titre de l'exercice précédent	(142.868)	-
- Acomptes provisionnels	-	(145.660)
- Retenues à la source	-	(1.600)
<u>IS à payer/à reporter</u>	<u>(140.569)</u>	<u>(142.868)</u>

Note 14 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Cessions en valeurs brutes		2.101.396
- Placements courants	2.101.396	
• Moins-values nettes sur cessions		(48.996)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>2.052.400</u>

Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes		1.241.627
- Placements courants	1.241.627	
• Frais sur achat de titres		(3)
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>1.241.624</u>

Note 15 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit :

- Revenus des titres – droit de propriété		1.149.386
- Produits à recevoir au 31.12.2015		236.708
- Produits à recevoir au 30.06.2016		(90.588)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>1.295.506</u>

Note 16 : DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Décision de distribution de dividendes (AGO du 13 Avril 2016)		2.000.000
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2015		489
- Actionnaires, dividendes à payer au 30.06.2016		(543)
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>1.999.946</u>

Note 17 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les décaissements pour acquisition d'immobilisations financières s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes		1.003
- Immobilisations financières	1.003	
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>1.003</u>

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016

*Messieurs les Actionnaires de la société
Placements de Tunisie - SICAF*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 14 Mai 2014 et en application des dispositions de l'article 21-bis de la loi n° 94 -117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société "Placements de Tunisie - SICAF" pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.645.995 et un bénéfice de D : 1.114.205.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société "Placements de Tunisie - SICAF", comprenant le bilan au 30 Juin 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction sur les états financiers intermédiaires

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base d'un examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit ; en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « Placements de Tunisie – SICAF » au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 août 2016

DELTA CONSULT
Walid BEN SALAH